

REGISTRE

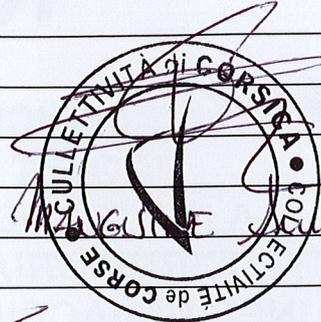
**CONCERTATION PREALABLE
PROJET DE REQUALIFICATION DE
LA ROUTE DEPARTEMENTALE 31 (RD31) ET
LA ROUTE TERRITORIALE 22 (RT22), SUR LE TERRITOIRE DES
COMMUNES D'AIACCIU, DE SARROLA-CARCOPINO ET D'AFA**

DU 09 JANVIER 2023 AU 07 FEVRIER 2023 INCLUS

COMMUNE D'AIACCIU
Mairie d'AIACCIU
(Direction Générale des Services Techniques)

Le public est invité à mentionner ses observations sur ce registre

Nous soussignés, certifions avoir eue le rapport de
Concertation publique relative au projet de
requalification des RD 31 et RT 22, de la frairie
de Silello à celui d'Elrico, en mairie d'Ajaccio
(DGSST) le lundi 9 janvier 2023 à 9h00.



Nous soussignés certifions avoir eue le présent
registre de Concertation publique en
Mairie d'Ajaccio (DGSST) le mardi 7 février 2023
à 12h00.



Bilan = Observation

REGISTRE



**CONCERTATION PREALABLE
PROJET DE REQUALIFICATION DE
LA ROUTE DEPARTEMENTALE 31 (RD31) ET
LA ROUTE TERRITORIALE 22 (RT22), SUR LE TERRITOIRE DES
COMMUNES D'AIACCIU, DE SARROLA-CARCOPINO ET D'AFA**

DU 10 JANVIER 2023 AU 08 FEVRIER 2023 INCLUS

COMMUNE de SARROLA-CARCOPINO
(Mairie annexe, centre commercial La Plaine)

Le public est invité à mentionner ses observations sur ce registre

Nous soussignés, certifiés avoir avec le législateur
de concertation publique relative au projet d'actes
de qualification des RD 31 et RT 22, du
bureau directeur de Stiletto à elle, délégué,
ce mardi 10 janvier 2023 à 9h00 en mairie
annexe de Sarrola à Carcopino.



- au Maire, Préposé à la SECTION 8.
mes parents devant à accepter un
gros trou pour contrôler et structurer
la voirie.
CONVAINCUMENT (Pure Paoli)
(06 29 73 41 70) Le 24/01/23.

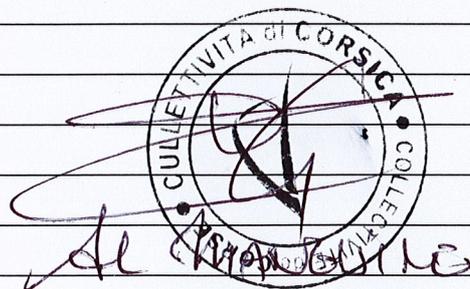
Projet de requalification très intéressant.
La création d'un quai au niveau de la confluence avec
suppression du feu actuel de la confluence peut aller dans
le sens de la fluidification du trafic très ralentie à
l'heure actuelle.

Au niveau de la section 8 il faudrait voir s'il y a possibilité
de relier la dite section au rond point de Calabrone
de façon à relier la ZI à la route de Bastia RT 20

M^{me} LUPETTI Yvette et Sol
Habitantes de Sarrola Carcopino
Le 24/01/2023

d'empire
Je souhaite avoir un plan très précis concernant
le rond point appelé "Zi Baleone" intersection
de la ZI Baleone " futur zone artisanale
Pauchetta section C ou 8
M^{de} LEMPIRE Laetitia / Sei de Bastione 24/01/23

Tous surnomés, certifions avoir été présent
Registre de Concentration Publique en Mairie
annexe d'A Sarrola e Carcopino ce mercredi
8 février 2023 à 12H50.



REGISTRE

**CONCERTATION PREALABLE
PROJET DE REQUALIFICATION DE
LA ROUTE DEPARTEMENTALE 31 (RD31) ET
LA ROUTE TERRITORIALE 22 (RT22), SUR LE TERRITOIRE DES
COMMUNES D'AIACCIU, DE SARROLA-CARCOPINO ET D'AFA**

DU 09 JANVIER 2023 AU 07 FEVRIER 2023 INCLUS

COMMUNE D'AFA
(Mairie)

Le public est invité à mentionner ses observations sur ce registre

Avec suscriptions, certifions avoir ouvert le registre de
Concertation Publique relative aux projets de
qualification des RD 31 et RT 220 du canton
sirohore du Stiletto à celui d'Epies, ce lundi
9 janvier 2023 à 14h00 au Moine d'AFA'



① Courrier de M. Turceni, Moine d'AFA'
Reçu le 03/01/2023.
(cf copie en page 3 du présent registre)

//////

Avec suscriptions, certifions avoir clos le présent
Registre de Concertation Publique ce mardi
7 janvier 2023 à 16h00 au Moine d'AFA'



Paulette Piazza



Bilan: 1 observation (courrier en page 3)

1



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
MAIRIE D' AFA
CASA CUMUNA
20167 AFA

Afa, le 2 novembre 2022

Le Maire d' Afa
20167 AFA

À

Monsieur Le Président
Du Conseil Exécutif de Corse
Collectivité de Corse
22 cours Grandval
20000 AJACCIO



Objet : problèmes voirie

Pièces jointes : plan secteur

Monsieur Le Président,

La commune, comme vous le savez est impactée par les difficultés de circulation dans le secteur de Baléone sur la Territoriale 22 du fait que les usagers en provenance de la vallée de la Gravona ont pris l'habitude d'emprunter la RD 5 et la RD 161 qui traversent le village créant ainsi un véritable itinéraire de délestage. Les effets sont sensibles quant aux nuisances supportées par les riverains, mais aussi par les atteintes aux infrastructures routières qui mériteraient d'être contrôlées et au besoin réparées.

Par ailleurs, la commune connaît un développement rapide, en particulier dans le secteur du groupe scolaire. Une voie étroite mais de plus en plus fréquentée, le Chemin des Moulins, permet malgré tout de désenclaver le centre du village en direction de la T 22 à hauteur du magasin BUT. Notre volonté est de renforcer cette communication. Je profite de ce courrier pour vous transmettre un vœu du Conseil Municipal :

A l'occasion d'une nécessaire requalification des voies dans ce secteur, ne pourrait-on pas imaginer une réflexion de la CDC sur l'opportunité de s'emparer d'une partie de ce chemin à partir de BUT jusqu'à la propriété MINICONI (stade du GFCA) et rejoindre la RD 81 au niveau du lieu-dit Villaranda sur la commune d'Alata.

Ce barreau soulagerait à l'évidence le rond-point de Mezzavia.

Cette proposition ne nous semble pas complètement farfelue. Aussi sommes nous impatientes de de connaître le point de vue de la Collectivité sur cette idée, dans la mesure où la commune subit par ailleurs d'importants désagréments.

Nous souhaitons que parmi tous les projets retenus par la CDC, celui-ci puisse trouver une écoute favorable.

Dans l'attente je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes respectueuses salutations.

Le Maire d'Afa,
Pascal MINICONI





Extrait de la carte IGN 1/25 000 de Corse –
Délimitations administratives de la commune d'Afa

Source : Géoportail

Date : 01/14



Membre du Président
 des Conseillers de Corse
 Collectif de Corse
 21 cours Grandval
 20000 Ajaccio

RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION
 N° de l'envoi :
 1A 770 782 7969 6

CASA CUMUNA
 MAIRIE D'AJACCIO
 Centre du village
 20167 AJA
 Tél : 04 95 10 90 00
 Fax : 04 95 22 93 09
 m.a.mairie@ajaccio.fr

€ R.F.
 005,84
 LA POSTE
 CT 306971

AJACCIO CTC
 CORSE DU SUD
 221103
 199 L1 008726
 4AAD 209640

FRAD

RECOMMANDÉ
 R1 AR
 BAL



Handwritten signature: AJACCIO

REGISTRE - COURRIER -

**Observations reçues par courrier adressé à la
Direction des investissements routiers Pumonti :
Collectivité de Corse
Direction des Investissements Routiers
Concertation Publique « Requalification RD31/RT22 »
22, Cours Grandval – BP 215 – 20187 AIACCIU Cedex 1**

1- Courrier reçu le 04 novembre 2022

Expéditeur : Mairie d'AFA

Objet : Problèmes de voirie RD5 – RD161 traversée du village très fréquentée

P.J : Plan du secteur

AR : 1A 170 782 7969 6

**CLOTURE DU REGISTRE COURRIER DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
LE LUNDI 20 FEVRIER 2023 À 09h00.**



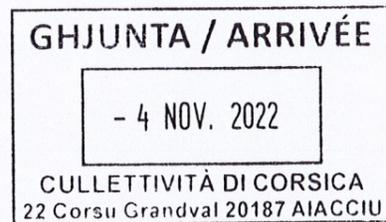
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
MAIRIE D' AFA
CASA CUMUNA
20167 AFA

Afa, le 2 novembre 2022

Le Maire d'Afa
20167 AFA

À

Monsieur Le Président
Du Conseil Exécutif de Corse
Collectivité de Corse
22 cours Grandval
20000 AJACCIO



Objet : problèmes voirie

Pièces jointes : plan secteur

Monsieur Le Président,

La commune, comme vous le savez est impactée par les difficultés de circulation dans le secteur de Baléone sur la Territoriale 22 du fait que les usagers en provenance de la vallée de la Gravona ont pris l'habitude d'emprunter la RD 5 et la RD 161 qui traversent le village créant ainsi un véritable itinéraire de délestage. Les effets sont sensibles quant aux nuisances supportées par les riverains, mais aussi par les atteintes aux infrastructures routières qui mériteraient d'être contrôlées et au besoin réparées.

Par ailleurs, la commune connaît un développement rapide, en particulier dans le secteur du groupe scolaire. Une voie étroite mais de plus en plus fréquentée, le Chemin des Moulins, permet malgré tout de désenclaver le centre du village en direction de la T 22 à hauteur du magasin BUT. Notre volonté est de renforcer cette communication. Je profite de ce courrier pour vous transmettre un vœu du Conseil Municipal :

A l'occasion d'une nécessaire requalification des voies dans ce secteur, ne pourrait-on pas imaginer une réflexion de la CDC sur l'opportunité de s'emparer d'une partie de ce chemin à partir de BUT jusqu'à la propriété MINICONI (stade du GFCA) et rejoindre la RD 81 au niveau du lieu-dit Villaranda sur la commune d'Alata.

Ce barreau soulagerait à l'évidence le rond-point de Mezzavia.

Cette proposition ne nous semble pas complètement farfelue. Aussi sommes nous impatients de de connaitre le point de vue de la Collectivité sur cette idée, dans la mesure où la commune subit par ailleurs d'importants désagréments.

Nous souhaitons que parmi tous les projets retenus par la CDC, celui-ci puisse trouver une écoute favorable.

Dans l'attente je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes respectueuses salutations.

Le Maire d'Afa,
Pascal MINICONI






REGISTRE - DEMATERIALISE -

**Observations reçues via le site internet de la Collectivité de Corse : www.isula.corsica
et/ou l'adresse mail dédiée : concertation-ET108@isula.corsica**

	Nom et prénom	Votre observation		Date	Heure	Mode de réception
1	VIGNOCCHI Martine	Objet	Concertation publique du projet de requalification de la RD31 et de la RT22 sur les communes d'Aiacciu, Afà et A Sarrula è Carcupinu	11/01/2023	09:02	www.isula.corsica
		Observation	Bonjour, pourquoi s'obstiner à placer entre les voies des séparations infranchissables, dangereuses et inutiles de partout ? De plus, obliger les véhicules à allonger leurs trajets jusqu'au rond-point suivant pour se rendre ans l'un des établissements du côté opposé à son sens de circulation va à l'encontre de l'objectif écologique affiché.			
		Pièce jointe	NEANT			
2	Adrien CASTANIER, Directeur Adjoint Transport & Mobilité CAPA	Objet	Concertation publique requalification RD 31 / RT22	31/01/2023	11:13	Adresse mail dédiée
		Observation	Bonjour, Dans le cadre de la concertation préalable relative au projet cité en objet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations de la CAPA au titre des transports et de la mobilité. Cordialement,			
		Pièce jointe	1 : Observations au titre de sa compétence transports et mobilité de la CAPA - 31/01/2023			
3	DEIANA Sauveur - ESPACE FAMILIAL IMMOBILIER	Objet	Observation relative au projet de requalification de la RD31 et de la RT22 sur le territoire des communes de Aiacciu, Afà et A Sarrula è Carcupinu	07/02/2023	12:19 et 12:25	www.isula.corsica et adresse mail dédiée
		Observation	Mesdames, Messieurs, Je suis le propriétaire des parcelles sises sur la commune de Sarrola Carcopino cadastrées section C N°586 et N°587, celles-ci bordent la RT 22 assiette du projet de l'opération de requalification de la route départementale 31 (RD31) et la route territoriale 22 (RT22), sur le territoire de la commune d'Aiacciu, d'A Sarrola-Carcopino et d'Afa. Je souhaite avoir plus d'informations sur les aménagements prévus à l'intersection du lotissement "PANCHETTA", et l'impact sur mes parcelles cadastrées section C N°586 et N°587. Dans l'attente de vous lire, je reste à votre disposition. Très cordialement			
		Pièce jointe	NEANT			
4	Pierre ANCHETTI - Président GEDIMAT ANCHETTI - BPAI - GEDIBOIS ANCHETTI / Représentant du collectif de la ZI de Baléone / Représentant du conseil syndical de la ZA de Panchetta.	Objet	CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Création d'un rond-point à l'entrée de la Zone industrielle de Baléone	07/02/2023	21:39	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur, Je vous adresse ce courrier afin d'exprimer ma plus grande satisfaction en découvrant le projet de rond-point à l'entrée de la zone industrielle de Baléone. Mon premier commentaire est « mieux vaut tard que jamais » : la sortie de la zone industrielle de Baléone est très dangereuse ; de nombreux accidents sont à déplorer régulièrement, et on y frôle souvent la catastrophe. Vous remarquerez que plusieurs personnes sont en copie de ce mail : il s'agit de mes voisins ; tous sont des chefs d'entreprise, et tous sont responsables de la sécurité de leurs collaborateurs avant tout. Il y a des centaines de personnes qui entrent et sortent de la zone industrielle de Baléone tous les jours (salariés, clients, fournisseurs) avec tous types de véhicules (VL, PL, semi-remorques, motos, ...) : nous vous demandons donc de mener ce projet à bien dans l'intérêt de tous. Un collectif des entreprises de la zone existe : j'en suis le représentant en compagnie de Mrs François LEANDRI / AZ HABITAT et Pascal CONSTANTINI / CORSAMAT. Nous restons donc à votre disposition. Bien cordialement.			
		Pièce jointe	NEANT			

5	Pierre ANCHETTI – Président GEDIMAT ANCHETTI - BPAI - GEDIBOIS ANCHETTI / Représentant du collectif de la ZI de Baléone / Représentant du conseil syndical de la ZA de Panchetta.	Objet	CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Aménagement de l'entrée de la zone d'activité de Panchetta	07/02/2023	21:54	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur, Après vous avoir exprimé toute ma satisfaction concernant la création d'un rond-point à l'entrée de la zone industrielle de Baléone, je me permets de vous alerter concernant l'absence totale d'aménagements prévus concernant l'entrée de la zone d'activité de Panchetta (voisine de de la zone industrielle de Baléone). Cette zone est de taille très significative également, et elle abrite plusieurs entreprises importantes (VIBEL, CORSICA GASTRONOMIA, FILAC,). Il apparaît donc impensable qu'aucun aménagement ne soit réalisé dans le cadre des travaux à venir afin de sécuriser l'accès. Bien cordialement.			
		Pièce jointe	NEANT			
6	Sophie Grisot - Pour Monsieur François LEANDRI gérant de la SARL AZ HABITAT sise lieu-dit Baglione sur la commune de SARROLA CARCOPINO	Objet	CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Création d'un rond-point à l'entrée de la Zone industrielle de Baléone	08/02/2023	12:24	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur, Monsieur Leandri Francois, Gérant de la SARL AZ HABITAT sise lieu dit Baglione sur la commune de Sarrola Carcopino, me demande de vous adresser ce courrier afin de soutenir Monsieur Anchetti dans sa démarche pour la création d'un rond-point à l'entrée de la zone industrielle de Baléone. Je vous confirme que la sortie de la zone industrielle est très dangereuse et que nombre de nos collaborateurs le déplorent régulièrement. Il est URGENT de mener ce projet à bien dans l'intérêt de tous. Dans cette attente, Cordialement.			
		Pièce jointe	NEANT			
7	Pierre ANCHETTI - Président GEDIMAT ANCHETTI - BPAI - GEDIBOIS ANCHETTI / Représentant du collectif de la ZI de Baléone / Représentant du conseil syndical de la ZA de Panchetta.	Objet	CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22"	08/02/2023	12:32	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur, Je me suis rendu ce matin à la réunion organisée par vos services, en présence de Mme Aurélie MASSART (ingénieure du service des routes), et après avoir écouté les explications je vais être très direct : votre projet ne fonctionne pas. Je vous ai félicité pour la réalisation du rond-point à l'entrée de la zone industrielle de Baléone (mon mail du mardi 7 février) tout comme je vous ai alerté sur l'absence totale d'aménagements à l'entrée de la zone d'activités de Panchetta (mon mail du mardi 7 février), mais au-delà de ça votre projet renvoie tous les flux de circulation vers le carrefour de la Mezzana afin de pouvoir faire demi-tour puisque les voies de circulation vont être séparées par un ouvrage. Entre le rond-point de la zone industrielle de Baléone et le carrefour de la Mezzana : rien n'est réalisé afin d'améliorer les entrées et sorties de la ZA de Panchetta, du lotissement Michel-Ange, de la zone de Mr Marc LEANDRI, Etc ... Mr Marc LEANDRI a par ailleurs évoqué le fait que des liaisons dites « bâtons » puissent être créées afin de connecter la voirie que vous allez réaménager avec le rond-point de Caldaniccia, voire la route de BASTIA (qui doit passer en 2x2 voies à priori) : je vous demande donc d'étudier la faisabilité de sa demande. Je sollicite un RDV avec vos services et le responsable de projet le plus rapidement possible. Je vous rappelle que je suis le représentant du collectif de la ZI de Baléone, ainsi que le représentant du conseil syndical de la ZA de Panchetta. Je vais par ailleurs vous adresser un courrier officiel par LRAR. Bien cordialement.			
		Pièce jointe	NEANT			
8	Emmanuel QUERCI - FILAC TRANSPORTS	Objet	RE: CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Aménagement de l'entrée de la zone d'activité de Panchetta	08/02/2023	15:12	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur, Je me permets de vous écrire ce mail afin de corroborer les écrits de mon confrère M. Anchetti. En effet, concernant les transports FILAC, nous avons sur site une quinzaine de collaborateurs. Notre activité peut engendrer par jour entre 50 et 100 mouvements de véhicules. Je vous rappelle qu'un ensemble routier tracteur + remorques, mesure 17m de long et 2.50m de large. Cette zone est aujourd'hui importante, et la sécurité de nos collaborateurs et des riverains n'est pas assurée. C'est pourquoi j'apporte mon total soutien à la demande de M. Anchetti, et vous demande de travailler de manière urgente sur l'aménagement d'un « tourne à gauche » ou encore d'un « carrefour giratoire » afin de sécuriser cette zone. En vous remerciant par avance de votre compréhension, Bien cordialement.			
		Pièce jointe	NEANT			

9	Maria-Lucia SANTONI Responsable adjointe des affaires générales - Mairie de SARROLA CARCOPINO	Objet	NEANT	08/02/2023	15:20	Adresse mail dédiée
		Observation	Bonjour, Dans le cadre de la concertation relative aux aménagements de la RT22 qui se termine aujourd'hui la commune souhaite vous faire part de son accord de principe et le motivera par une délibération lors du prochain conseil municipal. Cependant elle souhaiterait être associée au projet en permettant notamment la création d'une voie supplémentaire afin de fluidifier la circulation entre la RT20 et RT22. Dans l'attente de votre retour. Bien cordialement.			
		Pièce jointe	NEANT			
10	Marie MORESCHI, Responsable Services Généraux – Achats - R.H. - CORSICA GASTRONOMIA	Objet	RE: CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Aménagement de l'entrée de la zone d'activité de Panchetta	08/02/2023	17:17	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur, Je souhaite faire écho aux courriers de nos copropriétaires MM ANCHETTI et QUERCI. En effet, en prenant connaissance du projet de création d'un rond-point à l'entrée de BALEONE, chose dont je me réjouis comme tout usager de cette zone, je suis malgré tout surprise que rien ne soit prévu concernant la sécurisation de l'entrée de la Zone de Panchetta. Cela fait plusieurs années que nous réclamons, pour la sécurité des usagers de cette entrée, mais également pour celle des véhicules qui circulent sur ce tronçon, l'aménagement d'un accès sécurisé. A l'heure où la copropriété s'engage dans un projet ambitieux de requalification en zone d'activité, il nous paraît impensable que cet aménagement préalable ne soit pas anticipé par une concertation publique. Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour engager cet échange et une réflexion globale. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.			
		Pièce jointe	NEANT			
11	Jean-Felix BIANCHINI - Directeur Général VIBEL S.A.S	Objet	RE: CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Aménagement de l'entrée de la zone d'activité de Panchetta	08/02/2023	17:23	Adresse mail dédiée
		Observation	Marie, Je découvre en effet le projet en lisant ton mail et les différents échanges avec Pierre. Qui est à l'initiative de ce projet ? et bien entendu nous devons porter nos voix pour sécuriser l'accès de Panchetta en l'intégrant aux travaux prévus. On échange quand tu veux.			
		Pièce jointe	NEANT			
12	Pascal CONSTANTINI - Gérant SARL CORSAMAT	Objet	CONCERTATION PUBLIQUE "REQUALIFICATION RD31 / RT22" / Création d'un rond-point à l'entrée de la Zone industrielle de Baléone	08/02/2023	18:03	Adresse mail dédiée
		Observation	Madame, Monsieur Comme l'a indiqué mon voisin et collègue Pierre Anchetti, il serait grand temps de faire quelque chose pour l'aménagement et la gestion de notre zone industrielle. En effet depuis longtemps nous avons assisté au développement des diverses zones commerciales comme Caldaniccia ou autres, mais nous sommes toujours les laissés pour compte du développement de notre zone industrielle. En effet de nombreuses sociétés établies depuis plus de 40 ans comme la société Gedimat Pierre Anchetti, AZ habitat Ets Leandri, Corsamat /Constantini ou la carrosserie Mourgues ont été les premiers à s'installer dans la zone Aujourd'hui nos sociétés respectives génèrent une activité qui est reconnue par tous les professionnels et les particuliers et nous employons plus de 150 personnes dans nos établissements. Les clients qui fréquentent nos entreprises nous ont témoigné des difficultés et des dangers inhérents à cette zone. En effet de nombreux accidents ont eu lieu car cette intersection sans aménagement préalable, est un risque et une angoisse permanente pour tout les usagers. De nombreux clients préfèrent même ne pas se rendre dans nos établissements et préfèrent d'autres commerces à cause du non aménagement de cette zone, ce qui nuit à notre activité commerciale. Des centaines de camions dont fréquemment des semi remorques au moment de tourner pour rentrer ou surtout pour repartir vers Mezzavia se retrouvent la plupart du temps coupant la voie dans les deux sens au risque de se faire percuter par d'autres véhicules. A noter que par la nature de notre activité nous sommes amenés régulièrement à sortir avec des grues tractables, poids lourds transportant des engins lourds de Btp mais surtout remorques longues de plus de 15m avec un risque accrue d'accident. Nous vous demandons donc de faire le nécessaire pour que enfin nous puissions accéder à cette zone en toute sécurité. Cela aurait dû être le cas depuis fort longtemps compte tenu du développement des autres zones commerciales et de la densité des entreprises qui se sont regroupées dans la zone de Baléone. En espérant que notre demande soit entendue, Veuillez agréer Madame Monsieur nos sentiments distingués.			
		Pièce jointe	NEANT			

CLOTURE DU REGISTRE DEMATERIALISE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE LE MERCREDI 08 FEVRIER 2023 À 20:00.

ANNEXE

AU REGISTRE DEMATERIALISE

- 1. Pièce jointe du mail de la CAPA datant du 31/01/2023 à 11 :13**
 - ➔ Observations au titre de sa compétence transports et mobilité de la CAPA - 31/01/2023



Concertation publique pour la requalification des RD31 et RT 22

Observations au titre de sa compétence transports et mobilité de la CAPA – 31/01/2023

Comme le montre le dossier de concertation, le projet de « Pénétrante » doit permettre un report du flux des véhicules empruntant actuellement la route départementale 31 (RD31) et la route territoriale 22 (RT22). L'opportunité de ce projet de requalification de ces deux voiries est donc particulièrement pertinente.

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), a engagé et planifié des nombreuses actions visant à proposer des alternatives à l'autosolisme.

Le projet d'aménagement de la RD31 et de la RT22, dont l'emprise se situe intégralement sur le territoire de la CAPA, est en phase avec cette vision de la CAPA et les objectifs qu'elle a définis dans son PDU. Ainsi, le projet propose une alternative à la circulation automobile avec des cheminements piétons et cyclistes sur l'ensemble des emprises et des voies réservées aux transports en commun tel que cela figure dans le profil en travers projeté.

La CAPA est favorable à ce projet au titre de sa compétence d'AOM. Cependant, ce projet appelle de la CAPA les observations suivantes.

Aménagement d'un terre-plein central infranchissable

L'aménagement d'un terre-plein central infranchissable sur l'ensemble de l'emprise du projet est une bonne chose pour la fluidité de la circulation automobile et la sécurité de l'ensemble des usagers afin de limiter les cisaillements de voies.

Cependant, il sera important de veiller, lors des prochaines étapes du projet, que ce terre-plein central ne soit pas un obstacle aux déplacements en vélos, en rallongeant les parcours. Cela est accentué si la voie de circulation des vélos est mise en double sens, uniquement d'un côté de la rue comme envisagé pour les sections 4 à 8.

Aménagement des points d'arrêt de transport en commun (urbain et scolaire)

Avec le développement de la zone de Baleone, la CAPA a fait évoluer son réseau de transport en commun, urbain et scolaire, avec un renforcement de la desserte : création et prolongation de lignes, augmentation de fréquence, création de points d'arrêt.

Au stade de la concertation, le niveau de détail du dossier ne permet pas par définition d'émettre un avis sur les futurs points d'arrêt du réseau de transport en commun. Aussi, la prochaine étape (avant-projet avant enquête publique) devra prendre en compte ce besoin et la CAPA devra être sollicitée sur leur positionnement et leur équipement (aménagement et mobilier urbain). Il est également important de prévoir des traversées piétonnes pour relier les points d'arrêt en vis-à-vis.

La distance appropriée entre les arrêts est normalement comprise entre 300 et 500 mètres.

Covoiturage

Au titre de la loi LOM et des enjeux énergétiques particulièrement prégnants, la Capa souhaite développer le covoiturage.

Ainsi, nous nous interrogeons actuellement sur les modalités d'une expérimentation visant à ouvrir les voies bus au covoiturage (au moins 3 personnes par véhicule), ce qui suppose dès la conception le déploiement des moyens de coercition (vidéosurveillance). Pour information, la CAPA est actuellement en train de finaliser son adhésion au CEREMA, ce qui devrait permettre l'accompagnement de la démarche.

Voie réservée pour les transports en commun (bus et cars scolaires)

Les voies réservées pour les transports en commun permettent de garantir la performance et l'attractivité de ce mode de transport. Sur l'emprise du projet, RD31 et RT22, il n'existe aucun aménagement de ce type. La volonté de la CAPA est de créer ce type de voie dès que cela est possible.

Ainsi, dans le dossier de concertation, il est prévu une voie bus sur la section 4. C'est sur cette section que le besoin est le plus prononcé actuellement. Il est souhaitable qu'une voie bus dans les 2 sens soit réalisée. Si l'emprise ne permet de réaliser une voie bus que dans un seul sens de circulation entre le giratoire de Mezzavia et le ruisseau de Cavallu Mortu, le sens vers Ajaccio doit être privilégié.

Les sections 1 à 3 et 5 ne sont pas concernées par la circulation de ligne de bus.

La création d'une contre-allée permettant la circulation des bus sur la section 6 paraît suffisante.

L'absence de voie bus sur les sections 7 et 8 ne semblent préjudiciable compte tenu de la faible desserte de ces zones pour les réseaux de transport et du faible niveau de congestion de la voie en l'état.

Traversée de Mezzavia et giratoire de Mezzavia (RD31 / RD81 / RT22).

Le rôle de l'actuelle RD31 est d'absorber le flux de la circulation de transit par rapport à la traversée de Mezzavia dont la voirie est plutôt destinée à l'usage des riverains, commerces et entreprises. La saturation et la configuration du giratoire de Mezzavia à tendance à dévier la circulation de transit vers la traversée de Mezzavia, notamment dans le sens Ajaccio vers Baleone en raison de l'ordre de priorité à l'arrivée au giratoire de Mezzavia.

Le présent projet intègre un transfert du flux de circulation vers la future pénétrante, diminuant les flux sur la RD31 et la traversée de Mezzavia.

Le traitement de ce giratoire, notamment pour limiter la circulation de transit dans Mezzavia, paraît important. Il conviendrait de se concentrer sur l'augmentation de la capacité des giratoires. La Capa souhaite pouvoir consulter les avant-projets préalables à l'enquête publique.

Accès Confinia 1

Les réseaux de transport urbain et scolaire organisés par la CAPA accèdent actuellement à la Confinia 1. Consciente des modifications d'accès à la Confinia 1 envisagées par la Collectivité de Corse (suppression du feu tricolore sur la RT22) et la Ville d'Ajaccio (création d'un giratoire sur la RD31), la CAPA a déjà engagé l'adaptation de ses réseaux.

La CAPA devra cependant être sollicitée lors de l'avancement de ces deux projets afin de prendre en compte les contraintes et besoins inhérents à l'organisation de ses réseaux de transport en commun.

ANNEXE 3 – FUSEAU DU PROJET

